

Dépôt :

M. Gilles Baum (DP)

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2021

Interpellat° - Bien-être
chez les enfants

5

MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- considérant que la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a des effets majeurs sur le bien-être des jeunes;
- considérant les conclusions du rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg 2020;
- considérant que les jeunes sont exposés aux risques et dangers potentiels liés à l'utilisation et la consommation des médias électroniques ;
- saluant les initiatives prises par le Gouvernement en matière de campagnes annuelles de sensibilisation et d'information sur le sujet de la cyber-sécurité ;
- félicitant le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour ses efforts en vue d'adapter le système scolaire luxembourgeois à la transformation numérique,
- saluant les efforts du Ministère de l'Éducation nationale en matière de la transmission de compétences digitales, entre autres par l'introduction du *Coding* dans les écoles fondamentales et par l'instauration du projet-pilote *Sciences numériques* dans les établissements d'enseignement secondaire;
- saluant également les formations formelles et non-formelles de BEE Secure destinées à la conscientisation, la sensibilisation et à l'éducation des enfants et adolescents, des parents et du personnel éducatif, et portant sur l'usage et la consommation des médias électroniques;
- félicitant le Ministère de l'Éducation nationale pour ses efforts en vue de garantir à chaque enfant les mêmes conditions de départ et les mêmes chances de réussite, entre autres par la mise en place d'un enseignement différencié et par l'introduction de mesures en faveur des jeunes, dont notamment la gratuité des cours de musique, la gratuité des maisons relais et la gratuité des repas scolaires pour les enfants de familles à revenus faibles ou modestes;
- saluant les plans de relance Sport du Ministère des Sports, notamment les mesures en vue d'encourager les jeunes à reprendre leurs activités de loisirs, telles que l'introduction d'un bon de 50 euros pour toute nouvelle inscription d'un enfant de moins de 16 ans dans un club sportif pendant l'année 2021/2022, ainsi que l'augmentation de la participation au financement d'infrastructures sportives en plein air promouvant l'activité physique et le sport loisir ;

Invite le Gouvernement

- à charger le futur Observatoire National de l'Enfance-Jeunesse et de la Qualité Scolaire (ONEJQS) d'une mission légale explicite à recueillir et à publier les données essentielles dans son domaine de compétence ;
- à renforcer et promouvoir les offres de prise en charge et d'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles offertes par l'Office national de l'enfance (ONE);
- à évaluer, et le cas échéant, étendre l'offre et les capacités d'accueil des centres de compétence du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse;
- à garantir une offre et une prise en charge intégrée des enfants, des jeunes et de leurs familles, ainsi qu'une orientation adéquate permettant une prise en charge rapide et adaptée;
- à accorder une place prioritaire à la santé mentale dans sa politique de santé publique en renforçant l'offre de soins en pédopsychiatrie;
- à mettre un accent particulier sur la santé mentale des enfants et des jeunes dans le cadre de la future Stratégie nationale de santé ;
- à poursuivre les efforts en vue d'assurer une continuité de l'accompagnement psycho-social au-delà de la majorité légale ;
- à achever, dans les plus brefs délais, les négociations avec la CNS portant sur le remboursement de la psychothérapie;
- à poursuivre ses efforts en vue d'augmenter l'attractivité des métiers de la pédopsychiatrie, notamment en facilitant les passerelles entre les divers ordres d'enseignement et en augmentant l'offre de formations continues dans ce domaine;
- à implémenter au sein de l'enseignement fondamental une stratégie globale liée au sujet de la santé mentale qui prévoit l'intervention régulière de psychologues au sein des écoles afin d'établir un contact avec les enseignants et les élèves pour les soutenir en cas de besoin et coordonner les échanges, notamment dans le cadre de la médecine scolaire;
- à développer une stratégie au sein des écoles visant à briser les tabous autour de la santé mentale des plus jeunes;
- à rendre une place prépondérante à la santé mentale au sein de l'enseignement;
- à étendre et promouvoir les initiatives favorisant le développement de la motricité des enfants, comme le projet "Bewegte Schule – Clever Move" dans l'enseignement fondamental et les SEA;
- à poursuivre les travaux préparatoires en vue de la mise en oeuvre du projet des navettes "clubs enfants" (Kannerveräinsbus) assurant le transport des enfants des SEA vers les centres sportifs ou culturels organisant des activités extrascolaires;
- à poursuivre ses efforts en matière de cyber-sécurité;
- à établir une stratégie globale permettant de protéger les jeunes face aux risques et dangers potentiels du monde virtuel;
- à maintenir et, le cas échéant, à renforcer sa collaboration avec BEE Secure dans le cadre des campagnes de sensibilisation et d'information sur le bon usage des nouvelles technologies;
- à favoriser les démarches participatives et à consolider et étendre les moyens de participation politique des enfants et des jeunes.

Gilles BAUM

Baum

Carole HARTMANN

Hartmann

Françoise GOSSEUR

2

73
DJUNA
BERNARDI

Simeon Kolhar-Santi